

Dest. : Conseil d'administration de Metrolinx
Expéd. : Antoine Belaieff, directeur de la planification régionale
C. c. : Leslie Woo, chef de la planification et du développement
Date : 8 mars 2018
Objet : **Version finale du Plan de transport régional préliminaire pour 2041**

RECOMMANDATIONS

QUE soit approuvé le Plan régional de transport pour 2041 (PTR 2041) en fonction des recommandations comprises dans le rapport du directeur de la planification régionale intitulé « version finale du Plan de transport régional pour 2041 », et après toute autre modification du Conseil, formatage de contenu et mise en page finale du document;

et

QUE, sous réserve des commentaires du Conseil et après le formatage du contenu et la mise en page finale, le Conseil approuve le document Réalisation (Réalisation) aux fins de discussion;

et

QUE le personnel présente un rapport au Conseil sur la progression des discussions lors de la réunion de septembre 2018;

et

QUE le Conseil d'administration exprime sa reconnaissance aux municipalités de la région pour leur participation à l'établissement du PTR 2041, et que, une fois qu'il aura été approuvé, des copies de ce document soient envoyées à chacun des conseils municipaux de la zone desservie par GO;

et

QUE le président du Conseil fasse parvenir le PTR 2041 au ministre des Transports une fois le document approuvé.

RÉSUMÉ

Au cours des trois dernières années, Metrolinx a collaboré avec des partenaires municipaux de toute la région pour réaliser la révision ainsi que la mise à jour du Plan de transport régional de 2008, dix ans après sa publication.

À la suite d'une dernière ronde de consultation publique qui s'est déroulée tout au long de l'automne 2017, de très nombreux commentaires ont été recueillis auprès du public, des

groupes d'intervenants clés, du personnel et des conseils municipaux ainsi que des ministères provinciaux, puis résumés dans le Rapport sur la participation en vue de la préparation du Plan de transport régional préliminaire pour 2041 (voir annexe 2). À la lumière des commentaires et questions formulés, la version finale du PTR 2041 (voir annexe 3), dont la vision, les objectifs et les stratégies jouissent d'un solide appui, a été révisée pour prendre en compte la rétroaction reçue. Cette version finale du PTR 2041 représente la vision partagée pour le réseau de transport régional d'ici 2041.

Lors de sa réunion du 7 décembre 2017, le Conseil a mandaté le personnel pour préciser et approfondir la section « Réalisation » du plan préliminaire de septembre 2017. Le document de discussion Réalisation (Réalisation) traite de la prise de décision en matière de financement, de la priorisation et du contrôle du rendement, en plus de cibler des moyens de s'engager davantage auprès des municipalités et des partenaires au cours de 2018 (voir annexe 4).

Pour accélérer et faciliter la mise en œuvre du PTR 2041, et pour améliorer le dialogue intergouvernemental et la discussion avec le public, Metrolinx organisera au cours de 2018 une série de rencontres, d'ateliers et de tables rondes avec les intervenants clés et le public.

PARTICIPATION DU PUBLIC ET DES INTERVENANTS DANS LE PTR 2041

Depuis 2015, Metrolinx collabore avec des intervenants et le public pour la révision et la mise à jour du PTR. Une approche globale de consultation a été adoptée par le personnel de Metrolinx pour discuter du PTR préliminaire pour 2041 au cours de l'automne 2017, ce qui a permis au public en général, aux groupes d'intervenants clés, aux conseils municipaux, au personnel des municipalités et aux ministères provinciaux de se faire entendre par de multiples modes de communication. Le processus de consultation a permis de recueillir des commentaires interministériels coordonnés et 27 propositions de municipalités; l'occasion de s'exprimer en ligne a aussi été offerte ce qui a permis de collecter pas moins de 10 000 commentaires, 3 000 réponses au sondage et 500 courriels. Un Rapport sur la participation (voir en pièce jointe) a été préparé, et résume les commentaires entendus à propos de la vision, des objectifs, des stratégies, des mesures prioritaires et des prochaines étapes du PTR préliminaire pour 2041.

Dans l'ensemble, le PTR préliminaire pour 2041 publié en 2017 a reçu un bon accueil et obtient l'acceptation générale sur son orientation et son contenu. La progression et la mise en œuvre plutôt lentes des projets ont été soulevées comme des irritants. Un nombre important de commentaires ont été reçus relativement à la prise de décision, aux rôles et responsabilités et au financement. Les demandes de modifications concernaient très largement des projets précis, par exemple leur inclusion ou leur exclusion du plan, ou encore leur harmonisation avec les plans directeurs de transport des municipalités; des demandes de clarification relatives aux nouveaux concepts de transport en commun et de leur harmonisation aux plans provinciaux ont aussi été reçues.

PRISE EN COMPTE DE LA RÉTROACTION

Le personnel a entrepris une révision complète des commentaires reçus des ministères provinciaux, des municipalités, des intervenants et du public. La version finale du PTR pour 2041 tient compte de cette rétroaction, et présente des modifications importantes par rapport au plan préliminaire, notamment :

- La vision et les objectifs ont été révisés pour se concentrer encore davantage sur la durabilité, la santé, la sécurité, l'accessibilité, l'égalité et le transport des marchandises;
- Plus de clarté concernant le Plan de croissance avec la région élargie du Golden Horseshoe ainsi que sur l'harmonisation du PTR avec les autres plans et politiques provinciaux et régionaux;
- Des réponses plus détaillées aux questions de clarification, notamment, mais sans s'y limiter, celles en lien avec les autobus prioritaires, le service régional d'autobus express fréquent ainsi que les réseaux régionaux de voies réservées pour les vélos et les véhicules multioccupants;
- Mise à jour des cartes du réseau de transport en commun rapide et fréquent et des listes de projets en fonction de la révision des projets de transport en commun nouveaux ou modifiés actuellement en planification par les intervenants municipaux;
- Redéfinition des mesures, qui se concentreront sur les résultats plutôt que sur les changements spécifiques à apporter aux politiques, lois ou mandats. Ces éléments sont abordés dans le document de discussion Réalisation;
- Section du document de discussion Réalisation raccourcie et réorganisée pour mieux présenter le document;
- Figures mises à jour pour refléter la progression du projet et les dernières données.

La version finale du Plan de transport régional préliminaire pour 2041 se trouve en pièce jointe. Veuillez consulter l'annexe 1, qui fournit des renseignements plus détaillés à propos des modifications apportées au PTR préliminaire pour 2041.

DOCUMENT RÉALISATION

Le document Réalisation vise à ouvrir le dialogue à propos de la mise en œuvre du plan, et à établir des considérations, des principes et des occasions clés d'analyse et d'engagement pour la concrétisation du PTR 2041. Ces données orienteront les activités tout au long du cycle de vie du plan. Éléments clés du document Réalisation :

- Présente des initiatives clés favorisant la mise en œuvre de chacune des stratégies;
- Quatre thèmes sont abordés :
 - Prise de décision collaborative à l'échelle régionale
 - Établissement des priorités
 - Financement de la mobilité
 - Surveillance et signalement
- Propositions de moyens pour assurer une bonne progression;
- Questions à débattre

DISCUSSIONS À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

Au cours de 2018, nous entamerons le dialogue avec nos partenaires provinciaux, municipaux et non gouvernementaux en nous fondant sur le document Réalisation. La concrétisation du PTR 2041 nécessite une coordination régionale et la collaboration de tous les partenaires. Pour accélérer et faciliter la mise en œuvre du PTR 2041, et pour améliorer les relations gouvernementales et la discussion avec le public, Metrolinx organisera une série de rencontres, d'ateliers et de tables rondes avec les intervenants clés et le public. La discussion s'articulera autour des solutions pouvant être mises en œuvre dans la région pour concrétiser la vision, les objectifs et les stratégies du PTR. Cela viendra compléter les discussions qui ont déjà eu lieu et orientera la suite des travaux.

Au printemps, nous dialoguerons avec les directeurs généraux et gestionnaires municipaux ainsi que leur personnel et préparerons un rapport des progrès réalisés, qui sera présenté au Conseil en septembre 2018.

ANNEXE 1 - RÉVISIONS FONDÉES SUR LES COMMENTAIRES REÇUS AU SUJET DU PLAN DE TRANSPORT RÉGIONAL PRÉLIMINAIRE POUR 2041

La version finale du Plan de transport régional pour 2041 jouit d'un solide appui qui s'est exprimé à la suite de la publication de la vision, des objectifs et des stratégies du Plan de transport régional préliminaire pour 2041. La révision en profondeur fondée sur la rétroaction reçue des intervenants provinciaux, municipaux, des organismes non gouvernementaux et du public a entraîné les modifications résumées ci-dessous et organisées par chapitre.

Modifications générales

En plus d'une révision complète du document par un rédacteur externe ainsi que l'affinement de la mise en page avec l'aide d'un graphiste, le PTR 2041 subira les modifications suivantes :

- Mise à jour du message du chef de la planification et du développement;
- Adaptation de la formulation, de la terminologie et des stratégies, si nécessaire, pour répondre aux demandes d'explication et de clarification;
- Plus grande importance accordée aux avantages pour la santé et l'environnement, là où cela s'applique, tout au long du PTR 2041.

Chapitre 1 - Introduction

Principales modifications au chapitre 1 - Introduction :

- Meilleure formulation et reconnaissance des plans provinciaux, dont le *Plan de croissance de la région élargie du Golden Horseshoe* et du *Plan de la ceinture de verdure (2017)*;
- La mise à jour inclut :
 - les outils innovateurs employés pour établir le PTR 2041 ainsi que le rapport sur le Plan de transport régional préliminaire pour 2041;
 - le processus de participation mené depuis la publication du PTR préliminaire pour 2041 en septembre 2017;
- la présentation du document de discussions Réalisation.

Chapitre 2 - Préparer la voie

Principales modifications au chapitre 2 - Préparer la voie :

- Meilleure formulation et reconnaissance des plans provinciaux, dont le *Plan de croissance de la région élargie du Golden Horseshoe*, le *Plan de transport pour la région élargie du GGH*, le *Plan de la ceinture de verdure (2017)* et *Bâtir de meilleures vies : plan d'infrastructure à long terme de l'Ontario*;

- Ajout d'un encadré présentant le Plan de transport de la région élargie du GGH;
- Mise à jour de la liste des projets terminés récemment et des projets de transport en commun restants en phase de livraison;
- Mise à jour des figures pour refléter les nouvelles données publiées (du sondage pour le système de transports de demain, publié en 2016) et achèvement/progressions des projets depuis septembre 2017;
- Identification du chevauchement entre le service de GO Transit dans la RGTH et la région élargie du Greater Golden Horseshoe en tant que défi régional, notamment en matière de prise de décision coordonnée (retenu, mais modifié dans la section Réalisation);
- Détails ou clarifications additionnels sur de nombreux thèmes dans les sections « Facteurs d'influence clés sur le transport » et « Défis régionaux », notamment :
 - l'importance des prévisions du Plan de croissance;
 - les répercussions potentielles des véhicules autonomes;
 - le Plan d'action provincial contre le changement climatique ainsi que la Stratégie en matière de durabilité de Metrolinx;
 - retrait de la mention des tarifs doubles entre GO Transit et la TTC (afin de refléter l'entente de tarification commune récemment conclue).

Chapitre 3 - Vision, objectifs, stratégies et actions prioritaires

Principales modifications au chapitre 3 - Vision, objectifs, stratégies et actions prioritaires :

- Nouveau titre du chapitre qui passe de « PTR préliminaire pour 2041 » à « Vision, objectifs, stratégies et actions prioritaires ».
- Nouvelle formulation de la vision et des objectifs afin de mieux refléter la durabilité, l'accessibilité, l'égalité, la santé, la sécurité et le transport des marchandises;
- La section « Préparation du PTR préliminaire pour 2041 » a été déplacée dans les annexes, afin de s'assurer que l'accent de ce chapitre soit porté sur les stratégies plutôt que sur le processus adopté pour les établir;
- Meilleure formulation concernant le *Plan de croissance*, et réorientation du rôle du PTR 2041 dans le cadre de sa mise en œuvre;
- Clarification des endroits où la province détient des pouvoirs décisionnels;
- Révision des actions prioritaires afin de clarifier les rôles et les collaborations et de s'orienter davantage sur les résultats, et retrait des actions de Metrolinx fondées sur les nouveaux pouvoirs législatifs;

- Nouveau texte plus détaillé (et tableaux, là où nécessaire), afin de clarifier et d'élaborer les concepts et les actions prioritaires :
 - Dans la stratégie 2 :
 - vision qui sous-tend le réseau de transport en commun rapide et fréquent, les autobus prioritaires, le service régional d'autobus express fréquent, ainsi que le réseau de voies réservées aux vélos et aux véhicules multioccupants;
 - services de transport en commun municipal existants dans la RGTH et dotés des caractéristiques du service d'autobus prioritaires;
 - engagement récent de la Ville de Toronto afin d'améliorer le transport en commun de surface, ce qui comprend le projet pilote de King Street ainsi que le réseau d'autobus express nouvelle génération;
 - processus d'implantation des nouvelles gares GO, en plus de celles comprises dans le cadre du programme de SRE;
 - besoin de mettre en place un service toutes les 15 minutes sur le corridor de Milton;
 - Dans la stratégie 3 :
 - progrès récents concernant l'intégration des tarifs et services de transport en commun;
 - stationnements de covoiturage comme points d'accès au service d'autobus régional;
 - la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO)* et l'importance de s'assurer que le transport en commun est conçu en tenant compte des besoins des jeunes et des aînés;
 - importance d'améliorer la sécurité des transports dans la RGTH, et ce, même s'il constitue déjà l'un des réseaux les plus sécuritaires au monde, en insistant sur les besoins des utilisateurs les plus vulnérables;
 - travaux du MTO relatifs aux Directives de l'Ontario en matière d'aménagement facilitant le transport des marchandises (publié en 2016) et au développement du réseau de transport des marchandises dans le cadre du Plan de transport de la région élargie du GGH;
 - mises à jour importantes concernant les actions prioritaires :
 - les références de la section 3.3 des actions prioritaires relatives à la mise sur pied du Comité consultatif du service à la clientèle

pour la RGTH et au groupe de consultation « Parler à Metrolinx » sont déplacées dans le document de discussion Réalisation;

- nouvelle action secondaire à l'action prioritaire 3.11, qui vise à mettre la sécurité des communautés de la RGTH en priorité dans la planification des futurs corridors ferroviaires de transport des marchandises;

o Dans la stratégie 4 :

- liens entre le réseau cyclable régional, CycleON et le Programme ontarien pour le réseau municipal de navettes à vélo;
- les efforts déployés jusqu'à maintenant pour promouvoir le transport scolaire actif et durable;
- mises à jour importantes concernant les actions prioritaires :
 - remplacement des actions prioritaires 4.1 à 4.4, qui nécessitaient une révision du cadre de planification et la promulgation de la réglementation de la Loi de Metrolinx (2006), par une nouvelle action prioritaire (4.10) visant à « évaluer le besoin d'établir une déclaration sur la politique de planification des transports ainsi qu'une réglementation relative aux plans directeurs en matière de transport [...] »;
 - retrait de l'action secondaire de l'action prioritaire 4.7 relative à l'acquisition par Metrolinx de terres autour des gares;

o Dans la stratégie 5 :

- signification d'un réseau de transport résilient au changement climatique, en vertu de la *Stratégie d'adaptation au changement climatique* de Metrolinx;
- *Stratégie en matière de durabilité* de Metrolinx, qui précise de quelle façon Metrolinx soutiendra le *Plan d'action contre le changement climatique de l'Ontario (2016-2020)*;
- mises à jour importantes concernant les actions prioritaires :
 - redéfinition de l'action prioritaire 5.2, qui sera davantage axée sur les résultats, et ce, dès les étapes de planification et de préparation de l'arrivée des véhicules autonomes;
 - ajout de l'action prioritaire 5.4 visant une meilleure préparation en matière de sûreté, de sécurité et de situations d'urgence.

- Remplacement de la section « Réalisation » par le Chapitre 4 - Prochaines étapes - Réalisation, qui précise les prochaines étapes et présente le document de discussion Réalisation;
- Figures et cartes mises à jour, afin de refléter les projets de transport en commun récemment terminés, les commentaires relatifs à des projets en particulier formulés par les municipalités, ainsi que les données de modélisation à jour (voir la section suivante pour de plus amples détails concernant la mise à jour des cartes).

Cartes révisées

Le tableau suivant présente les cartes révisées ainsi que leurs mises à jour respectives, qui figureront dans la version finale du PTR 2041.

No de carte	Nom	État	Révisions
1	La RGTH et la zone desservie par le service GO	Aucun changement	
2	Réseau ferroviaire et de transport en commun rapide, 2008	Version révisée	<ul style="list-style-type: none"> • Ajout de cartes en médaillon pour présenter la zone complète de services GO
3	Projets de transport rapide et de train régional existants ou en cours d'exécution	Version révisée	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour pour montrer l'achèvement du PMTYS et de Mississauga Transitway • Ajout de cartes en médaillon pour présenter la zone complète de services GO
4	Projets de service de transport en commun rapide en cours d'exécution	Version révisée	<ul style="list-style-type: none"> • Ajout de cartes en médaillon pour présenter la zone complète de services GO

No de carte	Nom	État	Révisions
5	Réseau de transport en commun rapide et fréquent pour 2041	Version révisée	<ul style="list-style-type: none"> • Révisions fondées sur les commentaires formulés par les municipalités, dont ceux concernant les projets d'autobus prioritaires nouveaux ou modifiés • Comprend le réseau de tramway de la TTC, afin de refléter un engagement ferme envers l'amélioration de services de transport en commun prioritaires partout dans le réseau
6	Réseau de transport en commun rapide et fréquent terminé en 2041	Nouveau	<ul style="list-style-type: none"> • Remplace l'ancienne carte 5 : Réseau de transport en commun rapide et fréquent proposé pour 2041 (monochrome) • Représente l'état final du RTCRF en 2041; comprend tous les projets de transport en commun rapide existants, en livraison, en cours d'exécution et proposés. • Reflète le projet consolidé de création de noms et de numéros des projets, pour représenter un potentiel service fluide sur les corridors
7	Réseau d'autobus régionaux express et de voies réservées aux VMO proposé pour 2041	Version révisée	<ul style="list-style-type: none"> • Révisée pour mieux refléter la planification stratégique du service d'autobus de GO pour le service régional express
8	Réseau régional de routes et d'autoroutes pour le transport des marchandises	Version révisée	<ul style="list-style-type: none"> • Révisée pour intégrer la rétroaction des municipalités et des examens plus approfondis du réseau

No de carte	Nom	État	Révisions
9	Réseau cyclable régional en 2041	Version révisée	<ul style="list-style-type: none"> • Rendus révisés du réseau cyclable régional, afin de bonifier le concept et de montrer qu'une planification détaillée reste encore à réaliser